

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 JUIN 2014

Le vendredi six juin deux mille quatorze, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de Jean-Pierre RATILLON

Présents : Jean-Pierre RATILLON, Jacques LIANO, Cécile LAMIRAULT, Sylvain PINAULT, Gérald DEBENE, Samuel BULTIAUW, Emilie PERROT, Dominique MOREAU, Grégory BARALE, Dominique MARTEAU, Sylvain PINAULT et Stéphane LEBRETON.

Date de Convocation : 31 mai 2014

M. Sylvain PINAULT a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que suite à un courrier tardif, la désignation des délégués à l'EPAHD de Nérondes devrait être ajoutée à l'ordre du jour,

A l'unanimité, le conseil municipal autorise cet ajout à l'ordre du jour de la convocation.

Désignation des délégués au Syndicat de la Belaine

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il faut nommer deux délégués titulaires et un délégué suppléant au Syndicat de la Belaine.

Sont nommés délégués titulaires : Dominique MOREAU et Sylvain PINAULT.

Est nommé délégué suppléant : Jacques LIANO

Réfection de l'enrobé Route de Chaumoy

Monsieur le Maire informe que pour les travaux de réfection de la route de Chaumoy engagés avec les communes de Précy et Garigny, trois devis ont été examinés et que c'est l'entreprise Merlot qui a été retenue.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir délibérer sur la part qui incombe à la commune de Menetou Couture.

Après délibération, la part des travaux incombant à la Menetou Couture s'élèvera à 3312 € HT et 3974.40 € TTC.

Subvention au Comité des Fêtes

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes de Menetou Couture dans le cadre du Comice agricole 20104.

Après discussion, le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 250 €.

Désignation des délégués à l'EPAHD de Nérondes

Comme autorisé en début de séance, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'EPAHD de Nérondes relatif à l'obligation de désigner des délégués.

Est nommée délégué titulaire : Emilie PERROT
Est nommée délégué suppléant : Dominique MOREAU

Réfection du Chemin de l'Etang Neuf

Monsieur le maire présente un devis de l'entreprise Eiffage pour le remblaiement avec de la grave calcaire avec niveleur et compacteur des nids de poules sur le chemin de l'Etang Neuf.

- prix pour 30 tonnes de grave répandue :	1708.00 €
- prix pour 60 tonnes de grave répandue :	2099.00 €
- prix pour 90 tonnes de grave répandue :	2492.00 €
- prix pour 120 tonnes de grave répandue :	2883.00 €

Après discussion le conseil décide d'étaler 120 tonnes de grave calcaire pour le remblaiement du Chemin de l'Etang Neuf.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 00